

# Municipalité de Saint-Agapit



1080, avenue Bergeron  
Saint-Agapit (Québec) G0S 1Z0

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

#### RÈGLEMENT 476-09-19

**AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ** par le soussigné, Claude Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier :

Que le conseil municipal de Saint-Agapit invite toute la population à une assemblée publique de consultation portant sur le :

**« Règlement 476-09-19 décrétant une dépense de 1 470 000 \$  
et un emprunt de 1 470 000 \$ pour l'acquisition du  
lot 3 640 270 »**

Lors de cette assemblée publique le conseil municipal vous transmettra toute l'information nécessaire à la compréhension de ce projet.

**Cette assemblée publique sera tenue  
au Complexe des Seigneuries  
à Saint-Agapit  
le lundi 7 octobre 2019  
à 19 h**

Donné à Saint-Agapit, le 11 septembre 2019

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Claude Fortin', is written over a horizontal line.

Claude Fortin,  
Directeur général et secrétaire-trésorier



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**AVIS PUBLIC**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

**RÈGLEMENT 476-09-19**

Règlement 476-09-19 décrétant une dépense de 1 470 000 \$ et un emprunt de  
1 470 000 \$ pour l'acquisition du lot 3 640 270.

Je, soussigné, Claude Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Agapit, M.R.C. de Lotbinière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis ci-dessus conformément à la loi en affichant, une copie le 11 septembre 2019 à chacun des endroits suivants, savoir : site internet de la municipalité et bureau municipal.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11e jour du mois de septembre deux mil dix-neuf.

\_\_\_\_\_  
Claude Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier